



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20200723-V_DEL_200723_16-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **23 juillet 2020**

Compte rendu affiché le **31 juillet 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **17 juillet 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Yvan MARGUE, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGE, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

Désignation des représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs

V_DEL_200723_16

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Régis DUVERT à Stéphane GOMEZ
Carlos PEREIRA à Maoulida M'MADI
Audrey WATRELOT à Sacha FORCA**

Membres absents :

Mustapha USTA

Rapport de Madame la Maire

Mesdames, Messieurs,

La commune, du fait de son implication et de son engagement au service des vaudais, est représentée dans un nombre important d'organismes extérieurs.

Aussi, afin de porter les intérêts de la commune dans ces organismes, les conseillers municipaux sont amenés à siéger dans leurs organes décisionnels.

La commune est appelée à désigner ses représentants appelés à siéger au sein des organes décisionnels des organismes suivants :

- l'association syndicale autorisée d'irrigation : un représentant ;
- le fonds de participation des habitants : un représentant ;
- la commission départementale et métropolitaine de la coopération intercommunale du Rhône : un représentant titulaire et un suppléant ;
- le centre d'études de la conjoncture immobilière (CECIM) : un représentant ;
- l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise : un représentant ;
- la commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLECT) : cinq représentants ;
- la société anonyme immobilière d'économie mixte de Vaulx-en-Belin (SAIEM) : deux représentants au conseil d'administration et un représentant à l'assemblée générale de la SAIEM.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ de désigner les représentants du conseil municipal au sein des organismes précités.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200723-V_DEL_200723_16-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que la commune de Vaulx-en-Velin doit désigner ses représentants au sein de divers organismes afin d'y faire valoir ses positions ;

Entendu le rapport présenté le 23 juillet 2020 par Madame Hélène GEOFFROY, Maire ;

Après avoir délibéré, décide :

► de désigner les représentants du conseil municipal au sein des organismes ci dessous :

- l'association syndicale autorisée d'irrigation :

un représentant : Monsieur Eric BAGES-LIMOGES

- le fonds de participation des habitants :

un représentant : Madame Myriam MOSTEFAOUI

- la commission départementale et métropolitaine de la coopération intercommunale du Rhône :

un représentant titulaire : Madame Kaoutar DAHOUM

un suppléant : Monsieur Pierre DUSSURGEY

- le centre d'études de la conjoncture immobilière (CECIM) :

un représentant : Monsieur Roger BOLLIET

- l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise :

un représentant : Monsieur Matthieu FISCHER

- la commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLECT) :

cinq représentants : Monsieur Stéphane GOMEZ

Madame Kaoutar DAHOUM

Madame Muriel LECERF

Monsieur Philippe MOINE

Monsieur Richard MARION

- Conseil d'Administration de la SAIEM de Vaulx-en-Velin :

2 représentants : Monsieur Régis DUVERT

Monsieur Roger BOLLIET

- Assemblée Générale de la SAIEM :

1 représentant : Monsieur Régis DUVERT

Nombre de suffrages exprimés : 42
Votes Pour : 34
Votes Contre : 0
Abstention : 8
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 23 juillet 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY